

AVIS PUBLIC

Assemblée extraordinaire du Conseil

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE DENHOLM

Par la présente, avis vous est donné que la fermeture des bureaux de la Municipalité de Denholm pour la période des Fêtes, sans interruption, à compter du 24 décembre 2015, et ce, jusqu'au 4 janvier 2016 inclusivement.

- Fermeture des bureaux Municipaux

Donné à Denholm, ce 24 novembre 2015



Directeur Général
Stéphane Hamel